

Compte rendu du Conseil Municipal des Enfants du jeudi 6 novembre 2025

Présents : Kylian VAUDÉ, Solène JOUIN, Colin TESSIER, Mia VAUDÉ, Yuriy BABIN, Chloé DOMPNIER, Camille ROBIN et Eliott GALIPAUD (Les membres du CME 2025/2026).

Émilie PÉTÉ (3^{ème} Adjointe), Laëtitia RAGUENEAU (Conseillère Municipale), Bernard MAZOUÉ (Conseiller Municipal)

Excusée : Alexandra GABORIAU (Madame Le Maire)

Secrétaire de séance : Kylian VAUDÉ

➤ Photos individuelles

La réunion commence par la séance de photos individuelles



➤ Présentation et mise en place du Conseil

Bienvenue aux nouveaux élus Colin TESSIER, Mia VAUDÉ, Eliott GALIPAUD et Camille ROBIN.

La constitution du Conseil Municipal des Enfants pour le mandat 2025/2026 est la suivante :

- Solène JOUIN, Kylian VAUDÉ, Chloé DOMPNIER et Yuriy BABIN élus en 2024,
- Colin TESSIER, Mia VAUDÉ, Eliott GALIPAUD et Camille ROBIN élus en 2025.

Le Conseil Municipal des enfants est encadré par :

- Émilie PÉTÉ (3^{ème} Adjointe)
- Laëtitia RAGUENEAU (Conseillère Municipale)
- Bernard MAZOUÉ (Conseiller Municipal)
- Alexandra GABORIAU (Madame Le Maire)
- Nadine PONTOREAU (Agent Administratif)

Lors de la première réunion, un plan de table a été établi et sera maintenu identique pour l'ensemble des réunions du mandat.

Une chemise a été remise aux nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants. Les anciens conservent celle qui leur a été attribuée l'année précédente.

Cette chemise doit être amené à chaque réunion. Elle sert à mettre les comptes rendus de chaque réunion, un crayon ainsi que divers documents en lien avec le CME. L'écharpe doit toujours se trouver à l'intérieur de celle-ci.

Les réunions seront le mardi de 16h45 à 18h00, environ une fois par mois selon les projets.

À chaque début de réunion, il y a une feuille d'émargement à signer pour tous les présents.

Un secrétaire de séance est nommé au début de la réunion. Un document lui sera remis au commencement de la réunion pour l'aider dans la prise de notes en vue de rédiger un compte-rendu. Il est recommandé de le faire le mercredi suivant la réunion et de l'envoyer à l'accueil de la Mairie à l'adresse suivante : mairie.accueil@thorigny-vendee.fr.

Le secrétaire de séance de la réunion précédente lira son compte rendu au début de la réunion suivante.

Pour chaque réunion, nous suivons un ordre du jour, qui est envoyé par mail avec la convocation 1 semaine avant la réunion.

Le jeudi suivant la réunion, les membres du Conseil Municipal des Enfants doivent présenter en classe un résumé des discussions du CME à leurs camarades, dans chaque école, pour les élèves des niveaux CE et CM.

➤ Passation des écharpes

La “passation des écharpes” aura lieu avant la cérémonie du 11 novembre 2025, à 9h45, au Thor’Espace. Les membres du Conseil Municipal des Enfants 2024/2025 seront conviés à cet événement.

➤ Cérémonie du 11 novembre 2024

Le conseil Municipal des Enfants participera à la cérémonie du 11 novembre 2025.

Le déroulé de la Cérémonie a été organisé avec Daniel DUBOIS et Bernard MAZOUÉ représentants de l’UNC (Union Nationale des Combattants).

Chaque membre du Conseil Municipal des Enfants aura une liste de 8 ou 9 noms à lire. Elles ont été attribuées à chacun, il faut absolument s’exercer à lire à voix haute plusieurs fois avant le jour J.

Les répartitions de chacun des membres sont les suivantes :

- Colin portera le drapeau
- Yuriy et Solène monteront le drapeau
- Kylian, Chloé, Elliott, Mia et Camille porteront la gerbe

Le déroulé de la cérémonie entre l’église et le monument aux morts :

- Garde à vous
- Lever du drapeau
- Dépôt de gerbe
- Discours du président de l’UNC Gérard LORIEU
- Discours Madame Le Maire Alexandra GABORIAU
- Lectures des noms par les membres du Conseil Municipal des Enfants
- Minute de silence
- Chant “La Marseillaise”

Les élèves de CM2 des 2 écoles de THORIGNY seront conviés à la cérémonie, car la participation à cette cérémonie est une action du passeport du civisme.

Les membres sortants du Conseil Municipal des Enfants du mandat 2024/2025 seront également invités à cette cérémonie.

La cérémonie se terminera par un vin d’honneur. Les membres du Conseil Municipal des Enfants qui le souhaitent auront la possibilité d'aider les élus dans le service, mais cela reste facultatif.

➤ Questions diverses

Nous développerons le sujet suivant lors de la prochaine réunion :

- Représentant pour le comité de pilotage de la Médiathèque

Puis nous commencerons à étudier les professions de foi des nouveaux élus.

Dates à noter dans vos agendas :

- le samedi 20 décembre 2025 pour l’inauguration de la mairie,
- le jeudi 15 janvier 2026 pour les vœux du Maire.

La réunion s'est conclue par une distribution de bonbons généreusement offerte par Mia, à l'occasion de son anniversaire le 00 novembre.

Joyeux anniversaire, Mia, et un grand merci pour cette belle attention.

- Prochaine réunion : le mardi 9 décembre 2025 de 16H45 à 18H00